



# ACADÉMIE DE STRASBOU

Liberté  
Égalité

## ENTRÉE EN SIXIÈME 2025 - Volet 2 - Information à l'intention des parents

Bonjour,

Voici le volet 2 pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> de votre enfant. Il est à remplir avec précision et à me retourner au plus vite. Si vous envisagez de formuler une demande de dérogation à la carte scolaire, je vous transmettrai sur demande des informations complémentaires ainsi que la liste des pièces justificatives à fournir.

**Voici quelques indications pour remplir cette fiche :**

**Cadre A : Elève** : Vérifier les renseignements concernant votre enfant.

**Cadre C : Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?**

Cochez **OUI** pour indiquer si vous souhaitez que votre enfant soit affecté en classe de 6<sup>ème</sup> dans le collège public du secteur de votre domicile indiqué dans le **cadre B**. En cas d'erreur, merci de me contacter rapidement.

Cochez **NON** si vous demandez une dérogation ou une formation à recrutement spécifique qui n'existe pas dans le collège de secteur, si vous quittez le département ou si votre enfant est inscrit de façon certaine et définitive dans un collège privé. Dans ce cas, indiquez le nom du collège privé afin que je puisse lui transmettre le dossier scolaire de votre enfant à la fin de l'année.

**Cadre D : Formation demandée pour la classe de 6<sup>ème</sup> ?**

- **CAS GENERAL** : écrivez « 6<sup>ème</sup> »

- **AUTRE FORMATION** : **Veillez préciser laquelle.** (Il s'agit par exemple de la 6<sup>ème</sup> bilingue, des sections sportives, des internats scolaires publics, de la 6<sup>ème</sup> en section internationale ou à l'école européenne.)

- **Cas particulier des classes à horaires aménagés** : le recrutement pour la 6<sup>ème</sup> musique ou danse au collège Pasteur s'effectue en lien avec le Conservatoire de Strasbourg. La 6<sup>ème</sup> théâtre au collège Hans Arp et la 6<sup>ème</sup> musique du collège Lezay-Marnésia à Strasbourg sont réservées aux élèves de l'Eurométropole de Strasbourg.

**>>>>Renseignez dans le cadre F l'établissement souhaité (sauf si le hasard fait que la formation existe dans l'établissement de secteur du cadre B), cochez le motif « recrutement spécifique sur examen, test ou dossier ».**

**Cadre E : Langue(s) demandées pour la classe de 6<sup>ème</sup> ?**

Indiquez obligatoirement la langue vivante 1 souhaitée pour votre enfant en 6<sup>ème</sup> : allemand, anglais, arabe, espagnol, portugais\*\*. La langue vivante facultative est à renseigner uniquement en cas de choix du cursus bilangue\*.

\***BILANGUE** : il s'agit de l'apprentissage de deux langues dès la 6<sup>ème</sup> (**allemand-anglais uniquement**) Ce choix sera à confirmer lorsque vous complèterez le dossier d'inscription pour le collège.

**\*\*ATTENTION** : la demande de langue vivante arabe, espagnol ou portugais, si elle n'est pas enseignée dans le collège de secteur, nécessite une demande de dérogation avec le motif « autre », ou éventuellement un motif plus prioritaire s'il y a lieu (exemple : élève boursier, rapprochement de fratrie). **La langue choisie n'est pas un critère d'affectation.**

**Cadre F : Demande de dérogation si vous souhaitez un autre collège public dans le département**

Indiquez le nom et la commune du collège public demandé, et cochez-le ou les motifs. Les pièces justificatives demandées **sont à remettre à l'école au plus tard le 3 avril 2025.**

**Cadre G et cadre H : Orientation vers les EGPA ou vers une ULIS ?**

Cochez la réponse correspondant à votre enfant.

**Cadre I : SIGNATURES**

En cas d'autorité parentale conjointe, dans les cas de séparation ou les situations particulières, la signature des 2 parents est obligatoire. En cas d'absence de signature de l'autre parent, le signataire est considéré comme ayant agi avec l'accord de l'autre.

**AFFECTATION ET INSCRIPTION DANS LES COLLEGES**

Vous serez informés de l'affectation de votre enfant à partir le 10 juin 2025 **par le collège d'affectation.**

Le directeur